



Légende

- Limites de zone
- Zones inondables (source : SPI du bassin Céor/Giffou et DREAL)
- Eléments isolés de patrimoine (bâti ou paysager), repérés au titre de l'article L123-1-5-7° du CU
- Eléments de paysage: haie, repérés au titre de l'article L123-1-5-7° du CU
- Emplacements réservés
- Espace Boisé Classé
- Bande des 100m
- Bâtiment d'élevage agricole et périmètre de réciprocité associé
- Bâtiment d'élevage agricole en projet et périmètre de réciprocité associé
- Constructions non encadrées

Pour la numérotation associée, se référer à :
l'annexe 1 du rapport de présentation

Liste des emplacements réservés				
N° de l'Emplacement Réservé	Objet	Localisation	Bénéficiaire	Superficie estimée (en m²)
1	Création de voirie – desserte de la zone artisanale de la « Tréfecture »	Arvieu - Bourg	Commune	3022
2	Extension du cimetière du bourg d'Arvieu	Arvieu - Bourg	Commune	2638
3	Élargissement de voirie	Arvieu - Bourg	Commune	176
4	Création et élargissement de voirie	Arvieu - Bourg	Commune	1358
5	Création d'un chemin piéton	Arvieu - Bourg	Commune	140
6	Mise en place d'une canalisation d'évacuation des eaux pluviales	Arvieu - Bourg	Commune	126
7	Création et élargissement de voirie	Caplongue	Commune	470
8	Création de voirie	Caplongue	Commune	299



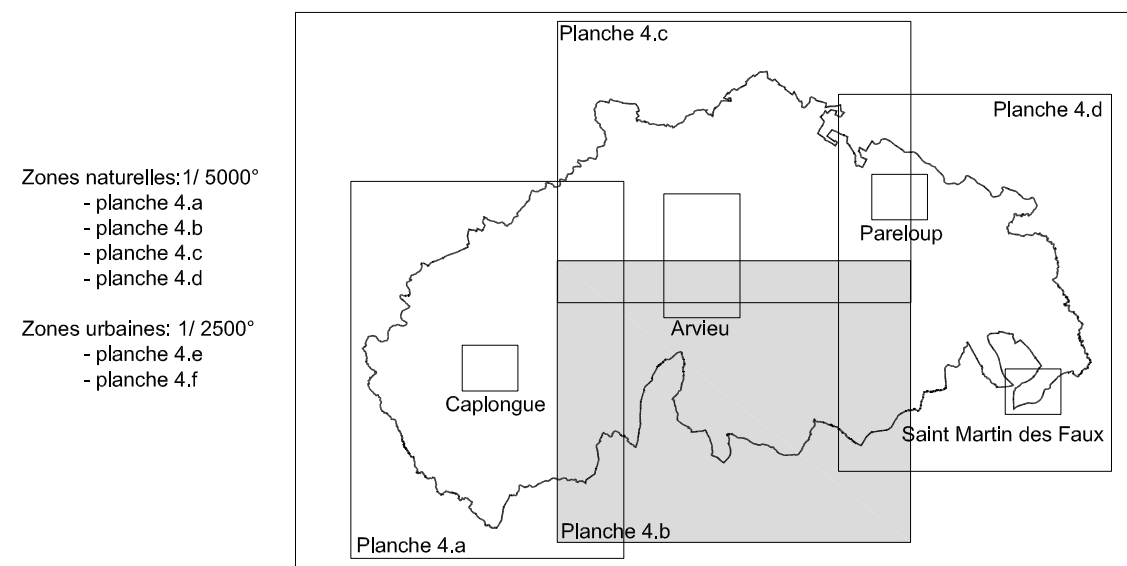
Habitat et Développement
à Rodez :
Caretour de l'Agriculture
12008 Rodez Cedex 9
Tel 05 65 73 65 76
à Mende :
10 Bd. Lucien Arnauld
48000 Mende
Tel 04 66 31 13 33

PREFECTURE DE L'AVEYRON
COMMUNE DE :

ARVIEU

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME



Zones naturelles 1/5000°
- planche 4.a
- planche 4.b
- planche 4.c
- planche 4.d

Zones urbaines 1/2500°
- planche 4.a
- planche 4.b

ELABORATION
DE LA REVISION

Arrêté le :
4 décembre 2012

Approuvé le :
25 février 2014

Exécuté le :

VISA

Date :
Le Maire,
Claudine BRU

Modifications - Révisions simplifiées - Mises à jour

Zones Naturelles
1/5 000

4.b